Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260209-DELIB20260203-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2026

Le neuf février deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : PICHOUX P. – BUAN J.M - DE LA VILLEON L.- (adjoints) – GLOAGUEN F. (Conseiller délégué) – Ms ALIX J.L.- SEVIN A. - SIMON L. -- Mme POLET V.

Absents excusés : Mme BROUSSIN E – JANVIER.C

Absents : Mmes MAURY A. – NOURRISSON I. – M. MOUCHOUX-REBILLARD - Mmes LEMEUX M.

Procurations : Mme BROUSSIN E. a donné procuration a donné procuration à M. SIMON L.

Mme JANVIER C. a donné procuration à M. GLOAGUEN F.

Secrétaire de séance : Ludovic SIMON

Date de la convocation : 02/02/2026

DELIB 20260203
Subvention ADMR 2025

L'ADMR du Pays de Bécherel sollicite une demande subvention pour l'année 2025. Il est proposé d'attribuer la somme de 1€ par habitant (1299 habitants au 01 janvier 2025 selon DGF/INSEE) soit 1299 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'attribution d'une subvention d'un montant de 1299 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

